Projet de conservation de la Huppe fasciée (*Upupa epops*) dans le canton de Genève Rapport 2016

Réalisé par : Collaboration : Avec le soutien de :







Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN)

Dardagny, janvier 2017

Auteurs: Claude Ruchet, chemin du Rebiolon 11, CH-1283 Dardagny

claude.ruchet@gobg.ch, +41 79 631 35 90

Relecture: Jérôme Duplain

Résumé

Le GOBG a lancé un projet en faveur de la Huppe fasciée dans le canton de Genève en 2011. En 2016, sur l'ensemble du canton, 9 territoires ont été découverts, dont 5 avec nidification certaine. Cet effectif correspond à la moyenne de ces dernières années. Cette année, aucune deuxième nidification n'a eu lieu. Les cavités de nidifications "historiques" ont presque toutes été abandonnées . On constate par contre un renforcement de la population en Champagne genevoise.

Introduction

La Huppe fasciée, autrefois commune dans le canton de Genève jusque dans les années 1950, a fortement décliné dès les années 1960. Aucune nidification certaine n'a été constatée lors des enquêtes des Atlas cantonaux de 1977-1981 (Géroudet et al. 1983) et 1999-2001 (Lugrin et al. 2003). Les premiers cas avérés depuis 1974 à Corsinge (Géroudet et al. 1983) datent de 2006, à Satigny et Avully (Station ornithologique suisse).

Le projet de conservation de la Huppe fasciée a démarré, à Genève, au printemps 2011. Cette initiative fait suite à la lecture du Plan d'action Huppe fasciée Suisse (Mühlethaler et al. 2010). Ce projet a pour buts de dénombrer la population nicheuse de cette espèce et de favoriser son augmentation.

Méthodes

Le nombre de nichoirs est resté stable depuis 2015, mais quelques nichoirs ont été déplacés. 135 nichoirs ont été contrôlés trois fois durant la saison de nidification, entre mi-avril et début juillet. Leur contenu a été noté.

Les sites de nidification connus des années précédentes ont tous été prospectés à plusieurs reprises. C'est toujours le grand public ainsi que les observateurs locaux qui fournissent de nombreuses données indispensables à la découverte des couples nicheurs.

Nous continuons donc à sensibiliser les personnes rencontrées sur le terrain ainsi que les propriétaires avec un dépliant décrivant l'espèce et le projet.

Comme ces dernières années, toutes les données de huppe, y compris celles de tiers, ont été archivées dans www.ornitho.ch.

Résultats et discussion

Population nicheuse

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de territoires	8	18	12	9	13	9
Dont certains	4	7	5	4	5	5
Dont probables	0	2	1	0	0	1
Dont possibles	4	9	6	5	8	3
Nidifications certaines	5	7	5	6	5	5
Dont 1ères nichées	4	7	5	4	5	5
Dont 2èmes nichées	1	0	0	2	0	0
Sites de reproduction						
Cavités naturelles	3	4	3	1	3	3
Nichoir à huppe	0	1	1	3	1	1
Nichoir à chevêche	0	1	0	0	0	0
Cavité inconnue	1	1	1	1	1	1

Depuis 2013, la date à laquelle le code atlas est demandé sur ornitho.ch a été avancée du 1^{er} mai au 15 avril. Pour garantir une continuité entre les années, les données d'avril ont été ignorées.

Le nombre de territoires certains correspond à la moyenne des années précédentes. Seulement un site certain de 2015 a été réoccupé. Quatre autres ont étés découverts, deux en Champagne genevoise et deux dans le Mandement.

Le nombre de territoires possibles est en baisse malgré des prospections identiques aux années précédentes. Le dénombrement de ces territoires est problématique. Il s'agit souvent de mâle qui chantent et ceux-ci peuvent effectuer de grandes distances. Toutefois, contrairement aux autres années, nous n'avons pas entendu plusieurs mâles chanter simultanément.

Aucune deuxième nidification n'a eu lieu.

Valeurs saisonnières de la station MétéoSuisse de Cointrin en comparaison avec la norme.

	température (°C)			durée d'ensoleillement (h)			précipitations (mm)		
	moy.	norme	écart	somme	Norme	%	somme	norme	%
Avril	11.2	9.7	+1.5	209	177	118	64	72	88
Mai	15.0	14.2	+0.8	235	197	119	96	84	114
Juin	19.9	17.7	+2.2	263	235	112	45	92	49
Juillet	24.2	20.2	+4.0	332	263	126	29	79	36

norme = moyenne climatologique 1981-2010

écart = écart à la norme

% = rapport à la norme (norme = 100%)

Occupation des nichoirs

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de nichoirs	95	135	134	142	137	135
Nichoirs occupés	31 (32%)	70 (52%)	78 (58%)	84 (59%)	94 (69%)	95 (70%)
Huppe fasciée	-	1 (0.7%)	1 (0.7%)	3 (2%)	1 (0.75%)	1 (0.75%)
Etourneau sansonnet	23 (24%)	39 (29%)	68 (51%)	65 (46%)	79 (58%)	86 (64%)
Mésange charbonnière	8 (8%)	25 (19%)	9 (7%)	13 (9%)	4 (3%)	4 (3%)
Mésange indéterminée	-	-	-	-	7 (5%)	-
Rougequeue à front blanc	-	4 (3%)	1 (0.7%)	3 (2%)	2 (1.5%)	4 (3%)
Sittelle torchepot	-	1 (0.7%)	-	-	1 (0.75%)	-

Le taux d'occupation des nichoirs par la huppe est toujours faible. En revanche, l'étourneau a à nouveau occupé un nombre record de nichoirs cette année. L'utilisation des nichoirs par cette espèce est problématique. En effet, lorsque les huppes reviennent de migration, la majorité des nichoirs sont déjà occupés par des étourneaux. De plus, des suivis vidéo en Valais ont prouvé que les étourneaux étaient capables de déloger les huppes.

Différent modèles de nichoirs ont été testés cette année sur la Côte vaudoise (J. Duplain comm. pers.). Le but était de trouver un modèle accepté par les huppes mais pas par les étourneaux. Les résultats sont partiellement satisfaisants. D'une part, les nichoirs en bois placés au sol et avec des gros trous (6 cm) semblent évités par les étourneaux, mais restent peu occupés par la huppe. D'autre part, des cavités ont été aménagées dans des murs. Les premiers résultats semblent être satisfaisants puisque qu'en 2016 la moitié de ces cavités ont été occupées par la huppe. Si cela se confirme, une expérience similaire pourrait être faite à Genève.

Conclusion et perspectives

La population de huppe est stable et une augmentation ne semble pas se profiler. Nous n'avons actuellement pas les connaissances qui permettraient d'augmenter le nombre de couples nicheurs. Ces prochaines années seront donc consacrées à l'étude de l'espèce et de ses préférences en matière d'habitats.

En 2017, vu le faible taux d'occupation des nichoirs par la huppe et la compétition avec l'étourneau, aucune nouvelle pose n'est prévue. Certains nichoirs seront baissés au niveau du sol. Le recensement des territoires et le suivi des reproductions seront poursuivis. La sensibilisation des propriétaires et du grand public sera aussi poursuivie.

Remerciements

Nos plus vifs remerciements s'adressent à la section genevoise du Groupe des jeunes de Nos oiseaux, la Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN), l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, la Station ornithologique suisse, toutes les personnes qui nous ont aidés sur le terrain ou qui ont signalé leurs observations de huppe, ainsi qu'aux propriétaires qui ont autorisé la pose de nichoirs sur leurs terrains.

Références

Géroudet, P., Guex, C., & Maire, M. (1983). *Les oiseaux nicheurs du canton de Genève*. Genève: Muséum de Genève.

Lugrin, B., Barbalat, A., & Albrecht, P. (2003). *Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève*. Genève: Nicolas Junod.

Mühlethaler, E., & Schaad, M. (2010). Plan d'action Huppe fasciée Suisse. Berne, Sempach et Zurich: Office fédéral de l'environnement OFEV, Station ornithologique suisse, Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse.